

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Avis d'appel d'offres national

Nom de l'Autorité contractante : **Mairie de N'Dali**

Objet : Aménagement de la piste MOUSSOUKOURE BANHOUNKPO (ouverture de voie plus réalisation d'ouvrages de franchissement) sur 7 km environ et Travaux d'identification et de matérialisation de 25Km de couloir de passage entre les localités de Ouénou-Peulh et Yérimarou en passant par Yambèrè, Bouyérou, Wèrèkè Yèrèmarou vers l'arrondissement de Bori

Référence SIGMAP : T_ST_117194

AOO n°51/ 12 /MCN'/PRMP/SPMP/2026 du 06 /05 /2026

1. Cet Avis d'appel d'offres national fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de N'Dali publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **28 janvier 2026**.

2. La Mairie de N'Dali a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2026, des ressources sur financement COSO, afin de financer l'aménagement de la piste, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'aménagement de la piste MOUSSOUKOURE BANHOUNKPO (ouverture de voie plus réalisation d'ouvrages de franchissement) sur 7 km environ et Travaux d'identification et de matérialisation de 25Km de couloir de passage entre les localités de Ouénou-Peulh et Yérimarou en passant par Yambèrè, Bouyérou, Wèrèkè Yèrèmarou vers l'arrondissement de Bori

3. La Mairie de N'Dali sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'aménagement de la piste et travaux d'identification et de matérialisation

Les travaux sont répartis en lot unique comme suit : l'aménagement de la piste MOUSSOUKOURE BANHOUNKPO (ouverture de voie plus réalisation d'ouvrages de franchissement) sur 7 km environ et Travaux d'identification et de matérialisation de 25Km de couloir de passage entre les localités de Ouénou-Peulh et Yérimarou en passant par Yambèrè, Bouyérou, Wèrèkè Yèrèmarou vers l'arrondissement de Bori.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. Les exigences en matière de qualification sont :



a) Pour les anciennes entreprises

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée (s) justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts.
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, (2021, 2022, 2023 ; 2024 et 2025) et de l'année en cours en tant qu'entreprise principale, groupement solidaire d'entreprises ou sous-traitant au moins deux (02) marchés d'aménagement, de construction d'ouvrages d'art, d'identification et de matérialisation d'un couloir de passage d'un montant égal à cent trente millions (130 000 000) FCFA chacun, en TTC, justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception + copies légalisées des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant) y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou une multinationale ou une toute autre personne morale de droit privé.
- Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans les points 5 et 6 à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024, 2023) au moins égal à cent soixante-deux millions (162 000 000) Francs CFA, justifiés par les états financiers certifiés (quinze premières pages) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECA) et portant la mention DGI en copies légalisées.
- Disposer d'avoirs liquides ou de lignes de crédits à hauteur de soixante-cinq millions (65 000 000) FCFA, justifiés par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou d'une institution financière habilitée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Capacité technique et expériences :



B

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée (s) justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts
- Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans les points 5 et 6 à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Les entreprises devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers certifiés de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA et portant la mention de la DGI en copie légalisée. Lesdites pièces doivent être en originale ou en copies légalisées.
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de soixante-cinq millions (65 000 000) FCFA, justifiés par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou d'une institution financière habilitée en République du Bénin.
- Disposer d'une assurance de risques professionnels tout risque en original portant l'objet du marché et couvrant la durée d'exécution des travaux d'un montant d'au moins égal à cent quarante-neuf millions (149 000 000) CFA, ou un engagement écrit de souscrire à une police d'assurance de risques professionnels tout risque s'il est déclaré attributaire du marché, délivrée par une compagnie d'assurance.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**.

Les offres proposant des délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email :



[Handwritten signature]

sprmp.n'dali@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, contacts 01 96 39 75 04/01 96 70 79 08, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 13/05/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) *sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes*. Contacts 01 96 39 75 04/01 96 70 79 08. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP), au plus tard le 05/06/2026 à **10 heures précises**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Mairie de N'Dali, le 05/06/2026 à **10 heures 30 minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Un million deux cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt (1 297 880) Francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;




3

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à N'Dali, le...06/05/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,




François HOUNGUE

BON A LANCER